



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

- Membres afférents au Conseil Municipal : **15**
- En exercice : **15**
- Présents : **9**
- Absents excusés : **6**
 - Daniel GIROUD (pouvoir à M. THIVOLLE), Anouk RODET (pouvoir à C. MANZO), Lucie VAUTHIER (pouvoir à D. LAMANDE), François VILLIEN (pouvoir à M. GILES)
 - Katrien DEKEYZER, Thierry JAN
- Secrétaire de séance : Irène MAURIN
- Président de séance : Michel GILES, Maire

Ouverture de la séance à 11 heures

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2020**
Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 juin 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.
- **Désignation d'une secrétaire de séance** : Irène MAURIN
- **ADMINISTRATION GENERALE**
 - **Désignation des délégués pour l'élection des sénateurs**
Les conseillers municipaux ont été convoqués ce jour afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.
M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du Conseil Municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de M. Michel THIVOLLE et M. Michel DAPSE, M. Anthony CELERIEN et M. Sébastien BRET, la présidence du bureau est assurée par ses soins.

Ainsi, après vote à bulletin secret, les conseillers délégués sont :
 - Samuel BEDOUIN
 - Michel GILES
 - Michel THIVOLLENombre de bulletins : 13 - bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 13 - - majorité absolue : 7

Les suppléants sont :
 - Sébastien BRET
 - Anthony CELERIEN
 - Irène MAURINNombre de bulletins : 13 - bulletins blancs ou nuls : 0 - suffrages exprimés : 13 - majorité absolue : 7

Les élections sénatoriales se dérouleront le dimanche 27 septembre 2020.

↳ ***Délibération adoptée à l'unanimité***
 - **Achat de terrain** :
M. le Maire explique que la parcelle cadastrée AA272 (939 m²), située au nord du cimetière est en vente actuellement, et qu'il serait opportun de procéder à son acquisition afin de faciliter l'entretien aux abords.
Les discussions avec les propriétaires ont abouti à un accord sur le prix de vente à 500 €, avec frais de notaire pris en charge par la commune.
↳ ***Délibération adoptée à l'unanimité***

La séance est levée à 11 heures 30.

Prochaine séance du Conseil Municipal : le lundi 27 juillet à 18 heures 30